



PROTCOLE SANITAIRE

APPLICABLE A PARTIR DU 28 FEVRIER 2022

**Fédération Française
de Pétanque et de Jeu Provençal**

Les compétitions ne sont possibles que dans le strict respect du protocole sanitaire F.F.P.J.P.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Eviter de se toucher le visage



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades

PROTCOLE DE PRATIQUE



Port du masque :

➤ **Non Obligatoire en intérieur dans les lieux soumis au pass vaccinal**



Distanciation physique sur un terrain (2m entre chaque participant)

Matériel individuel sans échange entre les pratiquants



Saluer sans serrer la main

Lavage régulier des mains et du matériel de pratique

PROTCOLE D'ORGANISATION ET DE RESTAURATION



APPLICATION DU PASS VACCINAL A PARTIR DE 16 ANS / PASS SANITAIRE POUR LES 12 - 15 ANS

Plus d'informations sur : <https://www.gouvernement.fr/le-pass-vaccinal-mode-d-emploi>

Éviter les points de regroupement.

Mise à disposition de gel hydroalcoolique sur site.

Affichage et rappel des gestes barrières.

Sécurisation des flux + sens de circulation.

Référent COVID sur chaque organisation pour vérifier l'application du protocole.



BOULODROMES COUVERTS ET PLEIN AIR : Consommations de nourritures et de boissons possible dans le respect des protocoles sanitaires.